

ne crois pas qu'il soit du devoir de l'Etat de s'endetter de \$25,000 de plus, pour cette subvention. Si le Gouvernement croit que cette société mérite réellement d'être encouragée, je m'oppose certainement à ce qu'on lui accorde cinq fois autant qu'au Victorian Order of Nurses.

M. MARLER: L'honorable député de Brome a très bien exprimé mon opinion au sujet de cette subvention. C'est un crédit entièrement nouveau. Je sais de source certaine que le Victorian Order of Nurses a demandé une subvention plus considérable; c'est un organisme couvrant tout le Dominion et qui fait un excellent travail, cependant, on lui accorde la même somme que l'année dernière. Les Boy Scouts sont une autre association nationale de haute valeur; ils ont grand besoin d'argent et on n'a pas augmenté leur subvention. Les Girl Guides constituent une autre société nationale dont on n'a pas augmenté la subvention. Pourquoi alors accorder à une société entièrement nouvelle une subvention de \$25,000, tandis que les associations que je viens de nommer, et tant d'autres. Si utiles au point de vue national et éducatif, sont ignorées. C'est ce que je ne puis comprendre. Il y a quelque temps, j'ai demandé au Gouvernement de permettre qu'on exempte de l'impôt sur le revenu les dons faits aux institutions de charité et d'éducation, mais l'on m'a répondu que c'était impossible, vu que nous avions tant besoin d'argent. Cependant, nous trouvons dans le budget ce crédit entièrement nouveau de \$25,000. Je proteste vigoureusement et je ne crois que cette subvention devrait être refusée. Mais si l'on désire accorder des subventions, on devrait augmenter les crédits votés à des institutions que nous connaissons et qui font du bon travail depuis des années, au lieu d'ajouter de nouveaux noms à la liste.

Le très hon. **MACKENZIE KING:** Monsieur le président, il est vrai, comme l'honorable député de Brome vient de le dire, qu'il existe un certain élément de hasard au sujet des subventions accordées à plusieurs associations. Le Gouvernement est mis au courant de leurs besoins et la décision prise est basée sur les renseignements obtenus. Mais je crois qu'il est juste d'ajouter que chacun de ces subventions est basée sur les mérites des diverses associations, tels qu'ils sont représentés au Gouvernement, ainsi que sur les circonstances et les conditions du moment. Si mon honorable ami qui vient de parler (M. Marler) veut bien étudier certaines des subventions accordées à deux ou trois des associations qu'il a mentionnées, il découvrira que les alloca-

tions étaient autrefois plus considérables, lorsqu'il s'agissait d'aider à leur organisation. Aujourd'hui, ce sont des contributions à des organismes solidement établis et recevant une aide généreuse dans tout le pays. Il s'agit maintenant d'une nouvelle organisation, mais au travail de laquelle on reconnaît une très grande importance pour la conservation de la vie humaine. Il est vrai que cette œuvre est encore à ses débuts au Canada, mais si mon honorable ami tient compte de ce qui a été fait aux Etats-Unis par l'association Safety-First, qui a fait de la propagande dans tous les Etats, il constatera qu'elle a épargné à la nation, non seulement des millions de dollars, mais aussi des milliers de vies humaines, grâce aux précautions qu'on prend maintenant contre les accidents. Ceux qui voyagent aux Etats-Unis ne peuvent manquer d'être profondément impressionnés par les affiches que l'on voit à tous les pas et destinées à faire comprendre aux gens l'importance de se prémunir contre les accidents.

M. McMASTER: Le premier ministre voudrait-il nous dire si le gouvernement des Etats-Unis accorde une subvention à cette excellente société?

Le très hon. **MACKENZIE KING:** Je ne puis répondre dans le moment à mon honorable ami, mais qu'il le fasse ou non, c'est une œuvre d'un caractère essentiellement national et dans l'intérêt du pays, et si des particuliers ne s'en occupaient pas, le Gouvernement serait obligé d'intervenir lui-même.

La conservation des ressources naturelles est une tâche importante de l'administration, mais je crois que la première des ressources d'un pays est celle de ses citoyens, et la conservation de ces ressources impose un devoir sérieux au Gouvernement. Une propagande bien entendue sous le rapport de la prudence peut largement contribuer à sauver des vies humaines et à prévenir des accidents dans tout le pays. Ce n'est pas là un travail que le Gouvernement peut aussi bien exécuter que certaines associations particulières, peut-être. D'un autre côté, lorsque l'une de ces associations promet de donner des résultats efficaces et de rendre service au public et que c'est dans l'intérêt de la nation, le Gouvernement devrait lui prêter son appui. J'irai plus loin, et je dirai que le Gouvernement ne devrait jamais entreprendre une œuvre qui peut être accomplie par des associations particulières et qui est pour le bien du pays. Mais si des particuliers ne peuvent s'acquitter seuls avec succès d'une tâche dont le pays doit bénéficier et si le Gouvernement peut assurer ce succès, il est plus économique à la longue que